

JLB/FH – 16/12/2009
Approuvé par le Comité directeur
du 18.12.09



BUREAU FÉDÉRAL

JEUDI 8 OCTOBRE 2009

AU CNR

PRÉSENTS :

Pierre **CAMOU**, Alain **DOUCET**, René **HOURQUET**, Patrick **BATTUT**,
Jean-Louis **BOUJON**, Jean **DUNYACH**, Bernard **GODET**, Jacques **LAURANS**,
Jacques **TROGER**, Guy **MOLVEAU**, Christian **BAGATE**, Patrice **DOCTRINAL**,
Claude **DOURTHE**, Antoine **MARIN**, Jo **MASO**, Michel **PALMIÉ**,
Jean-Louis **BARTHÈS**, Jean-Claude **SKRÉLA**, Olivier **KÉRAUDREN**.

ABSENTS EXCUSÉS :

Jean-Claude **BAQUÉ**, Daniel **FALQUE**, Serge **BLANCO**.

Le Président Pierre CAMOU ouvre la séance à 9H40.

I. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT :

- Pierre CAMOU présente le professeur Roger SALAMON, Président du Haut Conseil de la Santé Publique qui, à la demande du Docteur Christian BAGATE, est venu donner l'avis de la faculté au sujet de la grippe AH1N1.
Il faut aujourd'hui rester vigilant et surveiller tous les cas suspects. Il convient de désigner des correspondants référents dans tous les comités territoriaux et départementaux. Des recommandations seront faites avant l'hiver notamment à l'aide d'affichettes et de brochures spécifiques.

- Dossier Mathieu BASTAREAUD
La Commission de Discipline de la FFR a auditionné le joueur et ses conseils, et après en avoir délibéré, a considéré que les faits qui lui sont reprochés constituaient une atteinte à l'intérêt supérieur du rugby.
En conséquence, elle a décidé de prononcer à l'encontre du joueur une suspension de compétition pour une durée de trois mois, remplacée par l'obligation d'accomplir 18 activités d'intérêt général au bénéfice du rugby amateur, et ce, avant le 30 juin 2010.

II. ACTIONS SECURITAIRES :

- Didier RETIERE présente la maquette d'un robot simulateur destiné à l'Académie des premières lignes.
Cette recherche s'inscrit dans le plan sécurité du jeu engagé par la FFR comme c'est le cas pour les machines à mêlée destinées aux jeunes.
Dès la semaine prochaine, une recherche sera entreprise pour déposer un brevet.
- Présentation du passeport technique pour changement de catégorie.

III. AFFAIRES ADMINISTRATIVES : (Alain DOUCET)

- Stage des assistants administratifs : Il se tient au CNR depuis le 5 octobre 2009 et se terminera demain vendredi.
Ce stage se déroule dans un excellent esprit, et permet à ces jeunes administratifs d'être au contact du personnel fédéral.
En effet, tous les services de la FFR interviendront au cours de ce stage.
- Affiliations en ligne : la tendance de plafonnement des demandes de réaffiliation se confirme, à hauteur des 250.000 dossiers demandés.
Le nombre des demandes d'affiliations continue à croître, mais un fléchissement commence à se faire sentir. Le rythme des validations dans les comités reste soutenu.
- Affiliations, changements de noms, mises en sommeil, fusions :
 - DOUARNENEZ RUGBY ATHLETIC CLUB (Bretagne) affiliation
 - ILE DE GROIX RUGBY CLUB (Bretagne) affiliation
 - GOELANDS RUGBY CLUB (Bretagne) affiliation
 - COMBOURG RUGBY CLUB (Bretagne) affiliation
 - LACANAU DE MIOS MULTI-SPORTS (Côte d'Argent) affiliation
 - ASSOCIATION SPORTIVE DES SAPEURS POMPIERS DU CORPS DU SILIAT (Côte d'Azur) réactivation
 - LES FADAS SUPPORTERS DU RUGBY CLUB TOULONNAIS (Côte d'Azur) affiliation

- ENTENTE RUGBY CLUB-ASPTT BRIANCON (Provence) Changement de nom en RUGBY CLUB DU PAYS BRIANCONNAIS
- RASSEMBLEMENT RUGBY CLUB NICOIS (Côte d'Azur) affiliation
- RUGBY CLUB PIGNANTAIS (Côte d'Azur) affiliation
- Requalification :
MARCELLIN Fabrice du R.C. Sorgues (Provence)
- Textes des vœux : les commentaires devront parvenir à la FFR avant le 20 novembre 2009 pour être validés par le Comité Directeur du 23 novembre 2009 pour être soumis à l'Assemblée Générale du 19 décembre 2009.
- La demande de grâce formulée par le club de Cergy-Pontoise concernant la pénalité de 15.000 € qui lui a été infligé, est rejetée par le Bureau Fédéral.
- Une étude sera faite avec notre assureur, afin de mettre en place une assurance pour les médecins qui exercent une activité bénévole.

IV. AFFAIRES FINANCIERES (René HOURQUET)

Le Trésorier Général évoque les dossiers suivants :

- France / Samoa : 28.000 billets vendus à ce jour. Une subvention prévisionnelle permet d'envisager une vente de 45.000 à 50.000 billets.
- Finale ERC au Stade de France en 2010 : une dotation de 6.000 billets est prévue pour la F.F.R. La diffusion sera engagée après les tests de l'automne.
- Aides exceptionnelles :
 - Club de l'U.A MIMIZAN 1.500 € - Billetterie finale pour l'école de rugby.
 - Club de Plaisir 5.000 € - frais inhérents aux difficultés administratives rencontrées dans un regroupement.
 - Comité de Guadeloupe 3.800 € - déplacement sélection à 7 au Mexique.
 - Amicale des anciens internationaux 50.000 € - actions de promotion pour le rugby et le XV de France.
 - Comité Départemental 54, 2.000 € - Tournoi International de Rugby à 7 à Nancy.
 - Comité Territorial de Côte d'Argent, 95.000 € - règlement du contentieux Digivision.
 - Union des Samoa, 30.000 € - aide matérielle pour l'organisation de la prochaine Tournée en Europe
 - Ligues régionales de Picardie et de Champagne-Ardenne : le Bureau Fédéral ne retient pas le principe d'une subvention.
- Société Score XV :
Le Bureau Fédéral valide la signature du contrat avec Score XV pour les 3 tests matches de novembre 2009 et pour les 3 matches du Tournoi 2010, le tout pour 90.000 € HT.
- Le Bureau Fédéral confirme que le Président Pierre CAMOU a l'autorisation de signer tous les actes de commerce.
- Rappel par le Trésorier Général de l'offensive des contrôles URSSAF et fiscal sur les clubs professionnels cette saison.

- Défibrillateurs : Un plan d'aide à l'équipement sera prochainement proposé.
- L'exonération des cotisations et du paiement de l'assurance est accordée aux membres de la CFDPE.

- Décision d'annulation de dettes anciennes de billetterie pour un montant de 5865 € (liste communiquée).
- Un bilan est fait concernant l'état des comptes des membres FFR. La régularisation de ceux-ci est demandée en urgence.
- Une avance sur frais peut être consentie à ceux qui en feront la demande cela afin de pallier les retards des remboursements de frais.

- Un protocole d'accord sera signé avec Monsieur Joël BLANC, peintre officiant « en direct » lors des rencontres au Stade de France.

V. AFFAIRES INTERNATIONALES : (Jacques LAURANS)

- Tournée 2010 en Afrique du Sud, une difficulté se présente en raison de l'organisation de la Coupe du Monde de football à la même date.
Les terrains risquent de ne pas être disponibles.
Une lettre sera faite à l'IRB pour l'informer de ce problème.
- 6 Nations : Le Comité des 6 Nations recommande de trouver des économies dans tous les secteurs d'activité.
- Tournoi 2010 : La FFR fêtera 100 ans de rencontre avec l'Ecosse.
- Les jeux du Pacifique qui se tiendront en Nouvelle Calédonie en 2011 auront à leur programme le rugby à 7.

VI. AFFAIRES SPORTIVES :

- Terrain synthétiques : il faut communiquer sur les aides accordées.
- Commission des Agents Sportifs : Le représentant des Sociétés sportives sera Paul GOZE avec pour suppléant Jean-Luc LOIGNON.
- Johna LOMU : le Docteur Christian BAGATE précise qu'il n'y a pas aujourd'hui de contre indication médicale pour sa participation au Championnat de France de Fédérale 1.
- Projet fédéral : un appel à concurrence est envisagé pour avoir un éclairage extérieur sur la mise en forme du projet.
- Raphaël IBANEZ va entreprendre une étude sur la non compétitivité des clubs français.
- Bizutages : plusieurs cas de dérive graves se sont produits dans différents lycées hébergeant les pôles espoirs. Le Bureau Fédéral procèdera à des enquêtes très poussées avec le cas échéant l'application de lourdes sanctions.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Pierre CAMOU lève la séance à 13H30.
